



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Fusillades et trafics de drogue

Question écrite n° 13169

### Texte de la question

M. Gabriel Amard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le sujet des trafics de drogue à Villeurbanne. Suite aux trois fusillades en quelques jours dans le quartier du Tonkin dans lequel se situe sa permanence, il souhaite savoir quelles mesures M. le ministre a l'intention de prendre pour endiguer en urgence ce fléau. Le quartier est aux prises des trafiquants de drogue, les règlements de compte ont déjà fait une victime grave et les violences récurrentes plongent les habitants dans une insécurité profonde. M. le député s'associe aux revendications du collectif « Tonkin Pai(x)sible » qui a également interrogé M. le ministre sur ses intentions. Des coups de feu ont été tirés à proximité d'écoles élémentaires et maternelles. Les drogues fournies sont de plus en plus dures (cocaïne, crack...) et sont consommées sur l'espace public, au milieu du quartier, à la vue de tout le monde et notamment des plus jeunes sur le chemin de l'école. Les jeunes engagés dans le trafic sont de plus en plus jeunes (parfois 15, 13 ans...) et par là même se mettent en danger, ou sont en danger. M. le député souhaite savoir si et quand M. le ministre proposera de renforcer la police judiciaire pour avoir une véritable brigade d'investigation - respectueuse des droits et libertés sous le contrôle des magistrats - et remontant jusqu'aux têtes des réseaux et trafics pour les démanteler dans le quartier du Tonkin, à Villeurbanne mais aussi dans tout le pays. Il lui demande s'il compte enfin agir plutôt que faire des annonces comme celles du 6 octobre 2021 lorsqu'il annonçait la création d'un quartier témoin à Villeurbanne, la mise en place d'un nouveau dispositif pour lutter contre les trafics de drogue et « la reconquête barre d'immeuble par barre d'immeuble » des quartiers. Il aimerait avoir connaissance du bilan de ces annonces deux ans après. Il demande quelle coopération est envisagée avec M. le ministre de la santé afin de faire prévaloir des politiques de prévention et de santé publique. Enfin, il salue le courage des habitants et des habitantes du quartier du Tonkin et du collectif Tonkin Pai(x)sible, dont la mobilisation citoyenne et républicaine est salutaire mais ne saurait se substituer au devoir des pouvoirs publics. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Amard](#)

**Circonscription :** Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13169

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Intérieur et outre-mer

**Ministère attributaire :** [Intérieur et outre-mer](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 novembre 2023](#), page 10403

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)